

Communiqué de presse du 8 novembre 2016

Recours du Groupe Mutuel rejeté par le tribunal administratif fédéral (TAF) Le Groupe Mutuel en prend note et va étudier les considérants les jours qui viennent

Le Groupe Mutuel vient de prendre note du rejet de son recours par le Tribunal administratif fédéral (TAF) à l'encontre de la décision de la FINMA lui interdisant, jusqu'à la fin de 2016, l'acquisition de portefeuilles d'assurés par la voie d'une fusion ou d'une reprise de sociétés.

Cette décision faisait partie de la procédure d'enforcement déclenchée par la FINMA, procédure qui avait été close au mois de juillet 2015. Le Comité et la direction du Groupe Mutuel ne commentent pas la décision du TAF dont ils viennent de recevoir les considérants qu'ils vont étudier et analyser les jours qui viennent.

Les responsables du Groupe Mutuel relèvent que la procédure portait sur des faits antérieurs à septembre 2014 et que les démarches de renforcement et d'amélioration de la gouvernance, mises en oeuvre depuis lors, ont été soumises à la FINMA reconnues par elle. Pour le Groupe Mutuel, la décision d'interdiction énoncée par la FINMA concerne désormais le passé. La mesure en question, qui s'achève à la fin de cette année, n'a aucun impact sur la marche des affaires.

Grâce au renforcement de sa gouvernance et à la qualité de ses prestations, le Groupe Mutuel entrevoit son avenir avec sérénité et confiance.

Le Groupe Mutuel, Association d'assureurs

Dans le domaine de l'assurance de base, le Groupe Mutuel compte plus de 1,2 million d'assurés, plus de 1,4 million dans l'assurance-maladie en général ainsi que 19'000 entreprises clientes, représentant au total un chiffre d'affaires de 5,4 milliards de francs.

Les clients disposent d'une palette complète d'assurances-vie pour couvrir divers risques et pour leur prévoyance individuelle ainsi que de la nouvelle gamme d'assurances de patrimoine (protection juridique, inventaire du ménage et responsabilité civile privée).

Aux entreprises, les assureurs-maladie membres du Groupe Mutuel proposent des assurances indemnité journalière maladie selon la LAMal et la LGA ainsi que l'assurance-accident selon la LAA. De plus, le Groupe Mutuel gère deux fondations de prévoyance professionnelle: Groupe Mutuel Prévoyance GMP et Mutuelle Valaisanne de Prévoyance.

Personne de contact pour les médias

Yves Seydoux, Responsable Communication Groupe Mutuel, Tél. 058 758 39 15, Mobile 079 693 25 64,
yseydoux@groupemutuel.ch
